

BULLETIN PAROISSIAL FÉVRIER 2024



Communauté de paroisses des Albères

Argelès, Laroque, Montesquieu, Palau, Saint-André, Saint-Genis, Sorède, Villelongue-dels-Monts

Des prêtres à votre service

des PRETRES à votre service :

M. le curé, l'abbé Christophe Kowalczyk



Presbytère, 28 rue de la Solidarité

66 700 ARGELES-SUR-MER

07 48 15 24 61

Mr. le vicaire abbé Paul Diatta, 10 place Arago,
ST-ANDRE

3 diacres : Fr. Courbet, G. Lormand M Lavoux

PERMANENCE PAROISSIALE : mardi et samedi de
10h à 12h. en l'église d'Aracès-



ju. 1 : 8h30 messe Argelès-ville

Présentation du Seigneur

ve. 2 : 8h30 messe Argeles-ville adoration et salut du St-Sacrement

18h00 messe St André

sa. 3 : 8h30 messe Argeles-ville, suivie des confessions

5^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

sa. 3 : 18h messe Laroque st Blaise Bénédiction

di. 4 9h15 messe St-André

11h messe Argelès-ville

ma. 6 : 8h30 messe Argeles-ville

me. 7 : 8h30 messe Argeles-ville

je. 8 : 8h30 messe Argeles-ville

ve. 9 : 8h30 messe Argeles-ville

sa. 10 : 8h30 messe Argeles-ville suivie des confessions

6^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire

sa. 10 : 18h messe Montesquieu

di. 11 : 9h15 messe St André

11h messe Argelès-ville

ma. 13 : 8h30 messe Argeles-ville

Mercredi des Cendres

me. 14 : 8h30 messe Argeles-Plage

18h messe St Genis

Alors que le Carême démarre au milieu du mois, les catholiques vont être appelés, comme chaque année à cette époque, à répondre à la campagne annuelle du denier de l'Église dans leur diocèse. Cet argent donné par les fidèles, sous différentes formes, permet à l'Église de fonctionner ici-bas. Chaque participation est déjà généreuse et chaque don compte !

Donner au denier

Dès 1906, les évêques ont mis en place un « denier du culte » assuré par les fidèles pour subvenir aux besoins du clergé. Ce don au culte est aujourd'hui appelé le denier de l'Église. L'Église ne vit que de la générosité des fidèles et le diocèse ne reçoit ni aide ni subvention pour assurer les salaires du personnel qu'il emploie. Le denier, ressource principale du diocèse, permet en priorité de rémunérer les prêtres, en activité et à la retraite, et les salariés laïcs du diocèse. Il permet aussi à l'Église d'accomplir sa mission : évangéliser et annoncer la Parole de Dieu, éduquer, célébrer les grands moments de la vie et servir tout homme. Le denier permet également d'assurer de nombreuses dépenses indispensables : frais de fonctionnement, immobilier, entretien, aménagement des locaux paroissiaux, financement des activités d'animation et de formation. Les temps forts de l'Église tels les Journées Mondiales de la Jeunesse sont aussi en partie financés par le denier. Le denier de l'Église n'est directement lié à aucune célébration liturgique et repose ainsi entièrement sur la générosité et la responsabilité des fidèles. L'équivalent d'une à deux journées de travail est un ordre de grandeur de ce qu'un catholique peut donner au denier. **La générosité est vitale, notre manière de donner, de donner notre vie et de servir, sont des gouttes d'eau indispensables à l'Église ! Donnons de l'argent à l'Église et surtout donnons-nous, car ceci n'a véritablement pas de prix.**

L'abbé Christophe Kowalczyk- curé

- je. 15 : 8h30 messe Argeles-ville
 ve. 16 : 8h30 messe Argeles-ville
 sa. 17 : 8h30 messe Argeles-ville *suivie des confessions*

1^{ème} Dimanche de Carême

- sa. 17 : 18h messe Palau
 di. 18 : 9h15 messe St André
 9h30 messe Argeles-Plage
 11h messe Argelès-ville, 11h messe St Genis

- ma. 20 : 8h30 messe Argeles-ville
 me. 21 : 8h30 messe Argeles-ville
 je. 22 : 8h30 messe Argeles-ville
 ve. 23 : 8h30 messe Argeles-ville

sa 24 Journée de récollection à Lagrasse

2^{ème} Dimanche de Carême

- sa. 24 : 18h messe Sorède
 di. 25 : 9h15 messe St André
 9h30 messe Argeles-Plage
 11h messe Argelès-ville, 11h messe St Genis

- ma. 27 : 8h30 messe Argeles-ville
 me. 28 : 8h30 messe Argeles-ville
 je. 29 : 8h30 messe Argeles-ville
 ve. 1 : 8h30 messe Argeles-ville
 sa. 2 : 8h30 messe Argeles-ville, *suivie des confessions*



• Un livret de Carême sera à vendre au prix de 1,50 euros dans vos paroisses

• **La communauté de paroisses du Sacré-Cœur des Albères** organise une journée de récollection (Carême) **à Lagrasse le samedi 24 février.**

Inscription auprès de Mme DOUMAYROU
 06 07 66 32 77 date limite 17 Février

Transport en car 20 euros et repas tiré du sac.
 Arrêts Argelès mairie, St André route nationale, st Genis avant la Poste, Villelongue parking du lycée.

• **La communauté de paroisses du Sacré-Cœur des Albères** organise une après-midi de partage et de convivialité qui aura lieu **à la salle des fêtes au château Valmy le samedi 2 mars à partir de 14h30.**

Le Carême commence le Mercredi des Cendres, **mercredi 14 février 2024**, et s'achève le Jeudi Saint, le jeudi 28 mars 2024, avant la célébration de la Cène du Seigneur.

La Semaine Sainte, qui commence avec le dimanche des **Rameaux** le 24 mars 2024, commémore la Cène, la Passion et la mort du Christ sur la Croix. **Le Samedi Saint** au soir et le dimanche de **Pâques**, le **31 mars 2024**, les chrétiens célèbrent la **Résurrection du Christ**.

Durant le temps du **Carême**, nous sommes invités à nous donner des moyens concrets, dans **la prière, la pénitence et l'aumône** pour nous aider à discerner les priorités de notre vie. Le temps du **Carême** est un temps autre qui incite à une mise à l'écart pour faire silence et être ainsi réceptif à la Parole de Dieu.

Groupes de prière à ARGELES :

- Mouvement Sacerdotal Marial, 4^{ème} jeudi du mois à 16h30h, suivi de l'adoration du St Sacrement à 18h.
 - Rosaire de réparation aux outrages faits à Marie, 1^{er} sam. du mois à 16h.
 - Prière de louange, lundi 17h.
- Renseignements auprès d'Irène Lievreumont
 au 06 68 87 61 95

Groupes de prière à MONTESQUIEU :

- Adoration Eucharistique chaque jeudi de 17h30 à 18h, suivie de Louange de 18h à 19h.

Groupes du Rosaire

- jeudi, 8 février Argelès-ville- 16h chez Suzanne Jampy
- mercredi 7 février et lundi 19 février Saint-Genis à 15h salle paroissial
- mardi, 6 février Palau 15h chez Sabine

Groupes de prière à Palau :

Tous les mardis de 15h à 16h

Groupes de prière à Villelongue :

tous les mercredis de 15h à 16h

- Mouvement Sacerdotal Marial, 3^{ème} mercredi du mois de 15h à 16h